



L'AUTOPARTAGE

Tous les avantages de la voiture sans les inconvénients

Lancée en juillet 2012, l'enquête nationale sur l'Autopartage réalisée par 6T-Bureau de recherche en partenariat avec France Autopartage et avec le soutien de l'ADEME dans le cadre du PREDIT 4 a été menée auprès de 2090 abonnés à 21 services d'autopartage répartis dans toute la France.

→ La conférence de presse organisée le jeudi 21 mars a été l'occasion pour **Nicolas Louvet**, directeur du bureau de recherche 6T de présenter les résultats de cette étude avec les retours de **Jean-Baptiste Schmider** directeur de France Autopartage.

L'autopartage permet...

Les Français utilisent de moins en moins leur voiture. En milieu urbain, en posséder une devient de moins en moins rentable. L'autopartage est le système qui permet **d'utiliser ponctuellement une voiture sans subir les inconvénients liés à sa possession**. Il est encore marginal, mais il a connu dans les dernières années une croissance exponentielle et dispose d'un potentiel de développement très important. Si le service Autolib' à Paris lui a permis de gagner en visibilité, la plupart des grandes agglomérations françaises disposent également d'un service d'autopartage, géré par un opérateur privé ou directement par la collectivité locale.

Face à l'augmentation des prix du pétrole, à l'étalement urbain et aux politiques de restriction de la voiture individuelle il apparaît inévitable que de nouveaux services de mobilité comme l'autopartage séduisent de plus en plus les particuliers et continuent à se développer partout en France.

Dans ce contexte, le Bureau de recherche 6T, en partenariat avec France Autopartage, a souhaité mesurer et comprendre l'impact de l'autopartage sur la mobilité urbaine.

EN CHIFFRES :

1 enquête en ligne.

130 questions.

2 090 répondants, abonnés à 21 services d'autopartage répartis dans toute la France.

...de faire des économies

La principale raison pour passer à l'autopartage est le **coût de revient moins élevé qu'une voiture individuelle**. L'autopartage permet à ses usagers de ne pas supporter tous les coûts liés à la possession d'une voiture, notamment les coûts fixes (amortissement et assurance) et ceux liés au stationnement.

...d'utiliser tous les modes de transport

Suite à leur passage à l'autopartage, les autopartageurs utilisent davantage la **marche à pied** (pour 30 % d'entre eux), le **vélo** (29 %), les **transports collectifs** (25 %) le **train** (24 %), et le **covoiturage** (12 %).

...de réduire l'utilisation de la voiture

Après le passage à l'autopartage, les autopartageurs parcourent **41 %** de kilomètres en moins en voiture.

...l'adhésion aux politiques d'écomobilité...

...telles que les péages urbains, les Zones Prioritaires d'Action pour l'Air ou encore les mesures de limitation du stationnement.

...de se séparer de sa voiture

Chaque voiture d'autopartage remplace **9 voitures personnelles** et libère **8 places de stationnement**.

Pour développer l'autopartage, il est nécessaire de le faire connaître en améliorant sa visibilité dans les villes.